

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	11

L'an 2023, le 9 Juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Peronne en Mélandois s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CASTELAIN Damien, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/05/2023.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents** : Mmes : DEBUCHY FRANCOISE, DHAISNE BENEDICTE, DIGNE KARINE, DUBOIS ISABELLE, , LAGILLE STEPHANIE, MM : BELLEMOIS GERARD, , BLAS JEAN-MARIE, CARLIER SYLVAIN, CASTELAIN DAMIEN, DELEVOYE PATRICK, LECLERCQ ANDRE,

**Absents** : Mmes GABRIEL MARTINE, KRAUSS ROBERTE MM, BERNARD MATHIEU, PONTIEU MICHAEL

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en PREFECTURE DE LILLE  
Le : 10/06/2023  
Et  
Publication ou notification du :  
10/06/2023

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DUBOIS ISABELLE

### 18/2023– DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU 24/09/2023 5.3 Désignation des représentants

Le Conseil Municipal procède à l'élection municipale des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Le Conseil Municipal de Péronne en Mélandois doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Les conseillers qui proposent de se présenter en tant que délégués sont :

- Monsieur BELLEMOIS Gérard
- Madame DUBOIS Isabelle
- Monsieur CASTELAIN Damien

Les conseillers qui proposent de se présenter en tant que suppléants sont :

- Monsieur BLAS Jean-Marie
- Madame LAGILLE Stéphanie
- Monsieur CARLIER Sylvain

Monsieur le Maire met en place le bureau. Le Conseil Municipal désigne Madame Isabelle Dubois en qualité de secrétaire.

Le bureau électoral présidé par Monsieur le Maire comprend 2 conseillers municipaux les plus âgés à savoir Monsieur BELLEMOIS Gérard et Madame DEBUCHY Françoise et 2 conseillers municipaux les plus jeunes à l'ouverture du scrutin à savoir Madame LAGILLE Stéphanie et Monsieur CARLIER Sylvain

Chaque conseiller à l'appel de son nom et ayant reçu pouvoir, a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet. Il est procédé au dépouillement

Election des délégués :

Nombre de conseillers présents et représentés : 11

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote (abstention) : 0

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
Majorité absolue : 6

Pour les délégués :

11 voix pour Monsieur BELLEBOIS Gérard  
11 voix pour Madame DUBOIS Isabelle  
11 voix pour Monsieur CASTELAIN Damien

Election des suppléants :

Nombre de conseillers présents et représentés : 11  
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris au vote (abstention) : 0  
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 11  
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0  
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
Majorité absolue : 6

Pour les suppléants :

11 voix pour Monsieur BLAS Jean-Marie  
11 voix pour Madame LAGILLE Stéphanie  
11 voix pour Monsieur CARLIER Sylvain

Sont proclamés élus :

1. Monsieur BELLEBOIS Gérard
2. Madame DUBOIS Isabelle
3. Monsieur CASTELAIN Damien
4. Monsieur BLAS Jean-Marie
5. Madame LAGILLE Stéphanie
6. Monsieur CARLIER Sylvain

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/06/2023  
Le Maire  
DAMIEN CASTELAIN

